

RAPPORT DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGMR (2016-2020)

Année 2022

MRC DE LA MATANIE



Juin 2023

Faits saillants



En 2022, chaque Matanien a déposé en moyenne 375 kg de matières résiduelles en bordure de rue, réparties entre la collecte des matières recyclables (79 kg), la collecte des matières organiques (2 kg) et la collecte des déchets (294 kg), une diminution de 19 kg par rapport à 2021. Si l'on se compare au reste du Québec, chaque Matanien a déposé en moyenne, en bordure de rue, 57 kg de plus de matières résiduelles¹.



La quantité de matières recyclables de la collecte sélective résidentielle récupérées par habitant en 2022 s'est élevée à 79 kg, soit 1 kg de moins par habitant par rapport à l'année 2021. La quantité totale de matières recyclables récupérées, incluant le secteur résidentiel et celui des industries, commerces et institutions (ICI), a été de 2 717 tonnes. Une diminution d'environ 1% par rapport à 2021.



La quantité de matières organiques collectées durant deux mois (novembre et décembre), en 2022, a été de près de 40 tonnes dans seulement quatre municipalités, soit près de 2 kg par habitant.



La quantité totale de matières résiduelles éliminées par habitant pour l'année 2022 a été de 584 kg (incluant le secteur résidentiel et les ICI), soit une diminution de 6 kg par habitant comparativement à l'année 2021.



Le nombre de visites reçues à l'écocentre a été de 11 245, une diminution de près de 2% par rapport à l'année 2021; une première baisse depuis plus de 5 ans. En excluant les résidus de béton et d'asphalte, 1 524 tonnes de diverses matières apportées à l'écocentre ont été mises en valeur ou acheminées vers d'autres récupérateurs pour être mises en valeur.

¹ Source : RECYC-QUEBEC et Éco-Entreprises Québec, 2021. Caractérisation des matières résiduelles du secteur municipal 2015-2018. Rapport final. Selon cette étude, chaque québécois met en bordure de rue 216 kg de déchets, 77 kg de matières recyclables et 24 kg de matières organiques (pour un total de 318 kg par personne).

Tableaux des activités prévues et leur niveau d'avancement

No	Activité ou mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
MATIÈRES RÉSIDUELLES (COLLECTE ET SERVICES)						
1	Concerter avec les acteurs concernés par la mise en place du programme de récupération des plastiques d'ensilage du milieu agricole.	Rencontrer les différents acteurs potentiels avant l'implantation de la collecte des plastiques d'ensilage.	MRC de La Matanie	2016	Mesure réalisée.	Voir le rapport de 2016.
2	Planter un service de collecte à la ferme des plastiques d'ensilage ou faire en sorte que les entreprises agricoles détiennent un contrat de collecte et de récupération des plastiques d'ensilage.	Collecter et récupérer d'ici 2020 80% des résidus de plastiques d'ensilage générés par les entreprises agricoles.	MRC de La Matanie Municipalités	2016-2020	<ul style="list-style-type: none"> - Pour inciter davantage d'agriculteurs à participer à la collecte de résidus de plastiques d'ensilage, la MRC a mis gratuitement des sacs à leur disposition pour le dépôt des pellicules. - En 2022, neuf (9) rouleaux de 50 sacs (par rouleau) pour le dépôt des plastiques d'ensilage, mis à la disposition des agriculteurs dans les bureaux municipaux, ont été récupérés par ces derniers. - En supposant que tous les sacs distribués aient été utilisés en 2022 et qu'un sac soit capable de contenir l'équivalent de plastiques d'ensilage de 25 balles de foin, et que le poids de plastiques d'ensilage pour recouvrir une balle de foin soit d'un kilogramme, la quantité de plastiques d'ensilage récupérés en 2022 a été d'un peu plus de 11 tonnes, soit 23% environ de la quantité totale estimée de plastiques d'ensilage (50 tonnes) générés dans la MRC. 	
3	Recycler les boues des étangs d'épuration vidangés.	Recycler 100% des boues d'épuration des étangs d'eaux usées dès 2018.	Municipalités	2016-2020	Aucun étang d'épuration d'eaux usées n'a été vidangé en 2022.	
4	Maintenir et améliorer le service centralisé de collecte, transport et traitement des boues de fosses septiques des résidences isolées et utiliser un outil logiciel de suivi des vidanges avec fonction de géolocalisation.	Augmenter la récupération des eaux usées des résidences isolées et assurer le suivi de la vidange de ces eaux dans toutes les municipalités de la MRC.	MRC de La Matanie	2016-2020	97% des installations d'eaux usées des résidences isolées, dont la vidange était prévue, ont été vidangées en 2022. Les eaux usées sont traitées pour être recyclées en restauration de sols (carrières et sablières après exploitation).	
5	Exiger des utilisateurs des chalets du TNO de Rivière-Bonjour de fournir une preuve de vidange de leurs installations septiques.	S'assurer que les eaux usées des résidences isolées des terres publiques sont collectées et traitées.	MRC de La Matanie	2016-2020	Mesure réalisée.	Voir le rapport de 2017.

No	Activité ou mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
MATIÈRES RÉSIDUELLES (COLLECTE ET SERVICES)						
6	Convenir d'une entente avec deux intervenants majeurs du TNO de Rivière-Bonjour, localisés aux deux entrées les plus fréquentées, en vue de mettre en place des conteneurs pour le dépôt de matières résiduelles par apport volontaire.	Fournir des lieux dépôt de matières résiduelles aux résidants du territoire non organique terrestre de la MRC.	MRC de La Matanie	2016-2020	- Une entente a été convenue depuis 2017 avec un opérateur, ayant ses activités sur le territoire non organisé (TNO), pour la desserte du secteur couvert par celui-ci. En 2022, 5 tonnes de matières recyclables ont été déposées et acheminées vers un centre de tri et 20 tonnes de déchets ont été déposés dans les conteneurs mis en place et envoyés à l'élimination.	
7	Soutenir financièrement les organismes en GMR en vue d'améliorer l'offre de services de collecte et de récupération de matières résiduelles.	Cette mesure vise à augmenter la récupération des encombrants et du textile et à abandonner, à terme, la collecte des gros rebuts dans les municipalités et à fournir seulement un service de collecte sur appel.	Ville de Matane MRC de La Matanie	2016-2020	- La Ville de Matane a financé pour un montant de 113 101 dollars divers projets en lien direct avec la gestion des matières résiduelles (réduction du plastique à usage unique, communications visant la mise en place de la troisième voie, financement de projets de GMR, etc.). - La MRC de La Matanie a financé des projets en lien avec la gestion des matières résiduelles (GMR) pour près de 25 000 dollars. - Un montant total de près de 138 000 dollars ont été dépensés pour des projets en GMR en Matanie en 2022.	
8	Faire du principe des 3RV une priorité régionale en vue de soutenir financièrement tout projet d'une entreprise d'économie sociale et solidaire qui vise à réduire à la source, à réutiliser et à recycler diverses catégories de matières résiduelles.	Cette mesure vise à promouvoir le principe des 3RV-E en vue d'encourager la réduction à la source et d'augmenter le réemploi et le recyclage de matières résiduelles, tout en diminuant leur enfouissement sur le territoire, et à contribuer à la mise en place d'un réseau de réemploi dans la MRC.	MRC de La Matanie	2016-2020	La MRC a établi depuis 2020 un partenariat avec un OBNL voué à l'éducation à l'environnement en vue de sensibiliser et de mettre en place des projets visant à réduire la génération de matières résiduelles et à en recycler. Les points saillants du bilan de ce partenariat en 2022 (incluant des activités de la Ville de Matane) sont : <ul style="list-style-type: none"> • Près de 1 300 personnes ont été rejointes et sensibilisées au cours des différentes activités réalisées et près de 55 000 sur les médias sociaux; • 116 élèves primaires et 160 élèves du secondaire ont été sensibilisés à l'importance de réduire les déchets; • 250 jeunes de neuf (9) camps de jour de diverses municipalités de La Matanie ont été sensibilisés à l'importance du compostage de la matière organique; • 3 kiosques tenus dans le marché public durant l'été visant la sensibilisation à la réduction de déchets (100 personnes rejointes environ); • Mise en valeur des savoirs écoresponsables des aînés à travers le témoignage de trois aînés. 	

No	Activité ou mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
MATIÈRES RÉSIDUELLES (COLLECTE ET SERVICES)						
9	Maintenir la collecte annuelle/bisannuelle des encombrants et exiger la récupération des matières récupérables.	Cette mesure vise à récupérer 80% des encombrants collectés au cours des collectes de gros rebuts d'ici 2020.	Municipalités	2016-2020	La quantité d'encombrants collectés au cours des collectes printanières et automnales des municipalités a été de près de 417 tonnes; une diminution d'environ 50 tonnes par rapport à 2021. Un peu plus de 60 tonnes, soit 15% environ, des encombrants collectés ont été récupérés.	
10	Maintenir et améliorer les services de collecte des matières recyclables assimilables à la collecte sélective du milieu résidentiel et des petits ICI.	Récupérer 70% du papier et carton et 60% du verre, du métal et du plastique récupérable de la collecte sélective d'ici 2020.	Municipalités	2016-2020	- En 2022, la quantité de matières recyclables de la collecte sélective résidentielle récupérées a été de 1 665 tonnes environ, soit une diminution de près de 3 tonnes par rapport à l'année 2021; - La quantité de matières recyclables de la collecte sélective résidentielle récupérées par habitant en 2022 s'est élevée à 79 kg; une diminution de 1 kg par habitant par rapport à l'année 2021.	
11	Adopter et modifier la réglementation municipale relative à la gestion des matières résiduelles pour : <i>- interdire le dépôt dans le bac à déchets du bois, du papier, du carton, des RDD, des résidus verts et alimentaires.</i>	Cette mesure vise à adapter la réglementation municipale et à responsabiliser davantage les ICI dans la gestion de leurs matières résiduelles	Municipalités	2018	Mesure reportée jusqu'à la mise en place de la collecte des matières organiques putrescibles.	
	<i>- exiger le tri ou l'acheminement des résidus CRD vers un centre de tri.</i>			2017	Mesure reportée jusqu'à la mise en place de la collecte des matières organiques putrescibles.	
	<i>- interdire l'enfouissement des résidus CRD au LET de Matane.</i>			2018	Mesure abandonnée.	
	<i>- exiger des ICI non desservis par la collecte municipale de transmettre aux Municipalités une copie de leur contrat de collecte de matières résiduelles.</i>			2017	Mesure abandonnée.	
12	Contribuer à l'établissement de partenariats de distribution de surplus de produits alimentaires entre les supermarchés et les organismes d'économie solidaire visant à assurer la sécurité et l'autonomie alimentaires de certaines couches de la population.	Cette mesure vise à réduire le gaspillage alimentaire tout en assurant la sécurité alimentaire d'une partie de la population.	MRC de La Matanie	2016-2020	Le partenariat établi entre le principal organisme de dépannage alimentaire du territoire (Cuisine collective de la région de Matane) et les épiceries et autres entités ont permis de récupérer environ 41 tonnes d'aliments en 2022. Environ 98% des aliments collectés, soit environ 40 tonnes, ont été détournés de l'enfouissement.	
13	Inciter les organisateurs d'un événement réunissant un grand nombre de gens à mettre en place, pour toute la durée de l'évènement, des contenants à trois voies pour le dépôt de matières résiduelles.	Augmenter la récupération de matières recyclables et organiques	Municipalités	2018-2020	Mesure abandonnée.	

No	Activité ou mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
MATIÈRES RÉSIDUELLES (COLLECTE ET SERVICES)						
14	Renouveler les bacs de recyclage et de déchets dans les aires publiques et en équiper les nouveaux lieux publics.	Rendre disponibles des équipements de récupération dans toutes les aires publiques du territoire.	Municipalités	2016-2020	Aucun îlot de récupération n'a été ajouté dans les lieux publics de La Matanie en 2022.	
15	Traiter les résidus en provenance des ICI au futur centre de traitement des matières organiques putrescibles.	Augmenter la récupération de matières organiques	Ville de Matane	2019-2020	<ul style="list-style-type: none"> - La collecte et le traitement de la matière organique d'origine résidentielle a commencé à la fin de l'année 2022. - Près de 40 tonnes de résidus organiques ont été collectés en 2022 en provenance de 4 municipalités sur 11. - La collecte et le traitement de la matière organique dans les ICI sont reportés. 	
16	Maintenir les opérations d'exploitation de l'écocentre et du lieu d'enfouissement.	Cette activité vise à augmenter le nombre de visites et la quantité de matières récupérées à l'écocentre pour des fins de mise en valeur.	Ville de Matane	2016-2020	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre total de visites reçues à l'écocentre pour l'année 2022 a été de 11 245; une diminution de près de 2 % par rapport à 2021. - Environ 1 524 tonnes de matières diverses (excluant les résidus de béton et d'asphalte) ont été récupérées à l'écocentre pour des fins de mise en valeur. - En 2022, 12 291 tonnes de matières résiduelles provenant des différents secteurs ont été enfouies au LET de Matane, soit une diminution de 9 tonnes par rapport à l'année 2021. - La quantité totale de matières résiduelles éliminées par habitant pour l'année 2022 a été de 584 kg. Elle a été de 591 kg en 2021. - La quantité totale de matières enfouies a très légèrement diminué (8 tonnes) pendant que la population a augmenté en 2022 de 216 personnes en 2022. 	Le taux de mise en valeur ou d'acheminement de matières recyclables aux fins de mise en valeur de l'écocentre en 2022 a été de près de 73%.

No	Activité ou mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
ACQUISITION DE CONNAISSANCES ET INFRASTRUCTURES						
17	Réaliser une étude de caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel et des ICI afin de mieux cibler les interventions.	Produire à l'échelle régionales les données sur la composition des matières résiduelles générées par les secteurs résidentiel et ICI.	Municipalités MRC de La Matanie	2016-2020	Mesure réalisée.	Voir le rapport de 2019.
18	Réaliser un sondage préalable à la mise en place du programme de récupération des plastiques d'ensilage auprès des producteurs agricoles et diffuser les résultats auprès des acteurs concernés.	Compléter l'estimation de la quantité de résidus de plastiques d'ensilage générés dans les fermes.	MRC de La Matanie	2016	Mesure réalisée.	Voir le rapport de 2016.
19	- Étudier la faisabilité de l'implantation d'une installation de traitement des matières organiques putrescibles par biométhanisation. - Décider du choix de traitement des matières organiques putrescibles et modifier le PGMR, le cas échéant.	Augmenter la récupération de matières organiques	Ville de Matane MRC de La Matanie	2017	Mesure réalisée (Voir mesure 15).	Voir le rapport de 2018.
20	Étudier la possibilité d'établir un réseau local de réemploi de matières résiduelles (économie circulaire).	Cette mesure vise à identifier et à créer des symbioses et maillages entre entreprises dans une démarche de mise en place, à plus long terme, d'échanges synergiques de matières résiduelles, entre autres.	SADC-Matane Ville de Matane MRC de La Matanie	2016-2018	Mesure réalisée.	Voir le rapport de 2019.
21	Faire de la veille des technologies et procédés de recyclage du polystyrène en vue d'une éventuelle récupération dans le bac de recyclage (plastique # 6).	Cette mesure vise à trouver des solutions de mise en valeur pour le plastique numéro 6.	MRC de La Matanie	2016-2020	En continu.	
22	Encourager l'implantation d'une collecte municipale ou la mise en place d'un point de dépôt municipal des RDD et assimilables tels les piles, les batteries et les résidus de TIC.	Augmenter la récupération des matières qui ne font pas l'objet de collecte par les municipalités.	MRC de La Matanie Municipalités	2016-2020	Aucune demande n'a été formulée par les municipalités de la MRC de La Matanie en 2022.	

No	Activité ou mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
INFORMATION, SENSIBILISATION ET ÉDUCATION						
23	Informier et sensibiliser les gestionnaires d'ICI sur les mesures d'une saine gestion des matières résiduelles.	Cette mesure vise à augmenter les performances de récupération des matières résiduelles au sein des ICI.	MRC de La Matanie	2016-2020	Aucune activité en lien avec les gestionnaires d'ICI n'a été entreprise en 2022.	
24	Fournir un service-conseil personnalisé aux ICI en vue de les aider à une meilleure gestion de leurs matières résiduelles.	Fournir de l'assistance technique aux petits ICI dans la recherche de solutions de valorisation de leurs matières résiduelles.	MRC de La Matanie Ville de Matane	2016-2020	Aucune demande n'a été reçue en 2022 en lien avec les services-conseils aux ICI.	
25	Mettre en œuvre des activités de reconnaissance des ICI qui adoptent des mesures visant une saine gestion des matières résiduelles.	Souligner les actions des ICI qui contribuent à réduire, à réutiliser et à recycler leurs matières résiduelles et faire connaître ces actions dans toute la communauté.	MRC de La Matanie	2016-2020	Mesure abandonnée.	
26	Inciter les conseils municipaux à réduire l'utilisation du papier au cours de leurs rencontres (« Conseil sans papier »).	Cette mesure vise à réduire l'utilisation du papier dans les réunions de conseils municipaux.	MRC de La Matanie Municipalités	2016-2020	Mesure réalisée partiellement. La Ville de Matane et la MRC de La Matanie ont adopté depuis plusieurs années la formule du "Conseil sans papier". La sensibilisation à l'adoption de cette formule continue pour les autres administrations municipales.	
27	Sensibiliser et informer les gestionnaires d'épiceries et de supermarchés sur le gaspillage alimentaire et les moyens d'y remédier.	Cette mesure vise à réduire le gaspillage alimentaire et à diminuer l'élimination des matières organiques putrescibles.	MRC de La Matanie	2016-2017	- En collaboration avec des ICI et des acteurs communautaires, la MRC de La Matanie a financé en 2022 la mise en place de huit (8) frigos, congélateurs et armoires partagés dans trois municipalités du territoire. - Une carte de localisation des frigo, congélateurs et armoires a été réalisée à des fins de sensibilisation.	
28	Élaborer et diffuser des dépliants sur le tri des résidus de CRD notamment au cours de l'émission par les municipalités des permis de construction, de rénovation et de démolition.	Cette mesure vise à acheminer 100% des résidus de construction, de rénovation et de démolition du bâtiment vers un centre de tri.	MRC de La Matanie Municipalités	2016-2018	Mesure réalisée.	Voir les rapports de 2017 et 2018.

No	Activité ou mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
INFORMATION, SENSIBILISATION ET ÉDUCATION						
29	Promouvoir auprès des entreprises de construction le nouveau service de tri des résidus de CRD disponible dans la MRC.	Cette mesure vise à acheminer 100% des résidus de construction, de rénovation et de démolition du bâtiment vers un centre de tri.	MRC de La Matanie	2016-2017	Mesure réalisée.	Voir le rapport de 2018.
30	Sensibiliser et informer les utilisateurs des terres publiques du TNO de Rivière-Bonjour de l'emplacement des conteneurs pour le dépôt volontaire des matières résiduelles.	Faire connaître les lieux de dépôt de matières résiduelles sur le TNO terrestre de la MRC.	MRC de La Matanie	2016-2018	Mesure réalisée.	Voir le rapport de 2018.
31	Informé et sensibiliser les producteurs agricoles sur le programme de récupération des plastiques d'ensilage.	Sensibiliser et informer tous les producteurs agricoles concernés de la mise en place de la collecte et de la récupération des résidus de plastiques d'ensilage.	MRC de La Matanie	2016-2018	Aucune activité de sensibilisation visant les agriculteurs en lien avec ce programme n'a été réalisée en 2022.	
32	Renforcer et améliorer les campagnes d'été d'information et de sensibilisation à la récupération des matières résiduelles.	Augmenter la récupération des diverses catégories de matières résiduelles.	MRC de La Matanie Municipalités	2016-2020	<ul style="list-style-type: none"> - Des ateliers d'information (32) sur les matières résiduelles ont été organisés dans des écoles primaires et secondaires du territoire. Un total de 117 élèves du primaire et 160 élèves du secondaire ont été rejoints à travers ces ateliers. - 205 personnes ont été sensibilisées dans les épiceries (kiosques) dans le cadre de l'implantation de la collecte de la matière organique. - 149 personnes ont été sensibilisées à la mise en place de la troisième voie sur leur lieu de travail dans des organismes communautaires. - 125 personnes ont été sensibilisées au compostage via des kiosques et ateliers tenus chez des employeurs privés et publics. - Environ 760 personnes au total ont été sensibilisées à la réduction des matières résiduelles, notamment la matière organique. - Plusieurs activités ont été réalisées préalablement à la collecte et au traitement de la matière organique : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Sensibilisation de près de 200 personnes à travers des ateliers dans toutes les municipalités rurales ; ✓ Sensibilisation de 115 employés de la Ville de Matane et d'une vingtaine d'employés de la MRC de La Matanie ; ✓ Sensibilisation au total de 1 091 personnes (environ 5% de la population) ; ✓ Visites du site web dédié au bac brun : 2 601 utilisateurs ; ✓ Médias sociaux : près de 100 000 personnes rejoints via 24 publications et 4 vidéos ; ✓ Appels téléphoniques (ligne téléphonique dédiée) : 365 ; ✓ Campagne numérique géociblée : 41 000 impressions. 	

No	Activité ou mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
INFORMATION, SENSIBILISATION ET ÉDUCATION						
33	Faire connaître l'existence des points de dépôt des produits visés par la responsabilité élargie des producteurs.	Augmenter la récupération des produits visés par la responsabilité élargie des producteurs.	MRC de La Matanie	2016-2020	Mesure réalisée.	Voir le rapport de 2018.
34	Promouvoir le programme de subvention à l'achat de couches lavables de la Ville de Matane et inciter les autres municipalités à mettre en place un programme similaire.	Réduire l'enfouissement des matières résiduelles.	MRC de La Matanie Municipalités	2016-2020	Mesure abandonnée.	
35	Réaliser un suivi conjoint des mesures de réduction des matières résiduelles enfouies au LET de Matane entre la MRC de La Matanie et la MRC de La Haute-Gaspésie.	Cette mesure vise à assurer la cohérence des actions de réduction de matières résiduelles entreprises par les deux MRC puisque la MRC de La Haute-Gaspésie élimine ses déchets au LET de Matane.	MRC de La Matanie	2016-2020	Mesure abandonnée.	
36	Produire et diffuser un bilan annuel par municipalité relatif à la gestion des matières résiduelles.	Évaluer la performance des municipalités en termes de récupération de matières recyclables et d'élimination de déchets par habitant afin de mieux orienter les activités de sensibilisation.	MRC de La Matanie	2016-2020	En continu.	
37	Produire et diffuser le rapport annuel de suivi de la mise en œuvre du PGMR.	Rendre publics les résultats des mesures et actions entreprises par les municipalités et la MRC.	MRC de La Matanie	2016-2020	En continu.	

Annexe

Liste des municipalités locales de la MRC de La Matanie

Code	Municipalité	Coordonnées	Désignation	Secteur	Population	Superficie (km ²)
08080	Baie-des-Sables	20, du Couvent C.P. 39 Baie-des-Sables, G0J 1C0 Téléphone : (418) 772-6218	Municipalité	Rural	622	65,04
08073	Saint-Ulric	128, avenue Ulric Tessier Saint-Ulric, G0J 3H0 Téléphone : (418) 737-4341	Municipalité	Rural	1 617	120,20
08065	Saint-Léandre	2005, rue de l'Église, Saint-Léandre, G0J 2V0 Téléphone : (418) 737-4973	Paroisse	Rural	376	104,26
08040	Sainte-Paule	102, rue Banville Sainte-Paule, G0J 3C0 Téléphone : (418) 737-4296	Municipalité	Rural	255	84,22
08053	Matane	230, Saint-Jérôme Matane, G4W 3A2 Téléphone : (418) 562-2333	Ville	Semi-urbain	14 000	195,64
08035	Saint-René-de-Matane	178, avenue Saint-René Saint-René-de-Matane, C.P. 58, G0J 3E0 Téléphone : (418) 224-3306	Municipalité	Rural	954	255,70
08023	Sainte-Félicité	151, rue Saint-Joseph Sainte-Félicité, C.P. 220, G0J 2K0 Téléphone : (418) 733-4628	Municipalité	Rural	1 144	91,38
08030	Saint-Adelme	138, rue Principale Saint-Adelme G0J 2B0 Téléphone : (418) 733-4044	Paroisse	Rural	514	101,62
08010	Saint-Jean-de-Cherbourg	1, 8 ^e Rang, St-Jean-de-Cherbourg, G0J 2R0 Téléphone : (418) 733-8177	Paroisse	Rural	179	113,77
08015	Grosses-Roches	122, rue de la Mer C.P. 69 Grosses-Roches G0J 1K0 Téléphone : (418) 733-4273	Municipalité	Rural	403	63,65
08005	Les Méchins	239, Bellevue Ouest Les Méchins, G0J 1T0 Téléphone : (418) 729-3952	Municipalité	Rural	973	441,22
08902	Rivière-Bonjour	158, rue Soucy, 2 ^e étage Matane, G4W 2E3	Non organisé	Autre	-	1 678,11
080	MRC de La Matanie	Téléphone : (418) 562-6734	MRC		Sans TNO	1 636,70
TOTAL					21 037	3 315

Source (population) : Gouvernement du Québec, décembre 2022. Décret 1831-2022 concernant la population des municipalités locales, des villages nordiques et des arrondissements. Estimation de l'Institut de la statistique du Québec en date du 1^{er} juillet 2022.

Rapport annuel de suivi de la mise en œuvre du PGMR

ANNEXE 1 - Formulaire à compléter pour déterminer l'admissibilité à l'enveloppe dédiée à la gestion des matières organiques du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles

MRC de La Matanie

Nom de la MRC :

Année : 2022

Pour connaître le code géo, consulter la page Web :

<http://www.mamb.qouv.qc.ca/rapport-ore-de-s-municipalites/>

Code géo	Nom des municipalités au PGMR	Nombre total d'unités d'occupation résidentielles (1-5 logements), incluant les chalets	Règlement interdisant le stockage et l'épandage de MRF (Oui/Non)	Collecte porte-à-porte des matières organiques résidentielles végétales ET alimentaires (incluant d'origine animale)			Composteurs domestiques traitant les matières organiques résidentielles végétales				Apport volontaire traitant des matières organiques résidentielles végétales ET alimentaires (incluant d'origine animale)					
				Nombre d'unités d'occupation résidentielles desservies au 31 décembre 2022	Nombre de collectes en 2022	Période couverte par la collecte (MM/AAAA)	Nombre d'unités d'occupation résidentielles végétales	Implantation (MM/AAAA)	Bacs de cuisine pour 100% des unités d'occupation	Nombre de lieux d'apport volontaire	Date de distribution (MM/AAAA)	Résidus verts	Résidus alimentaires (incluant d'origine animale)	Période couverte par la collecte des points d'apport volontaire (MM/AAAA)	Début	Fin
8005	Les Méchins (M)	521 Non		0	0	SO	0	SO	0	SO	0	SO	0	SO		
8010	Saint-Jean-de-Cherbourg (P)	82 Non		0	0	SO	0	SO	0	SO	0	SO	0	SO		
8015	Grosses-Roches (M)	219 Non		219	2	12/2022	12/2022	12/2022	12/2022	12/2022	12/2022	12/2022	12/2022	12/2022		
8023	Sainte-Félicité (M)	506 Non		506	1	12/2022	12/2022	12/2022	12/2022	12/2022	12/2022	12/2022	12/2022	12/2022		
8030	Saint-Adelme (P)	205 Non		205	2	11/2022	12/2022	12/2022	12/2022	12/2022	12/2022	12/2022	12/2022	12/2022		
8035	Saint-René-de-Matane (M)	466 Non		0	0	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO		
8040	Sainte-Paule (M)	127 Non		0	0	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO		
8053	Matane (V)	6364 Non		6364	2	11/2022	12/2022	12/2022	12/2022	12/2022	12/2022	12/2022	12/2022	12/2022		
8065	Saint-Léandre (P)	172 Non		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
8073	Saint-Ulric (M)	701 Non		0	0	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO		
8080	Baie-des-Sables (M)	287 Non		0	0	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO		
8902	Rivière-Bonjour (NO)	7 Non		0	0	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO	SO		

Nom du répondant :

Nixon SANON

Fonction du répondant :

CONSEILLER ENVIRONNEMENT

Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire.

NIXON SANON

Signature

20/06/2023

Date